

## **Luxembourg PRIIPs Template (LPT)**

Le 19 septembre 2017, l'ACA a validé l'officialisation du *Luxembourg PRIIPs Template* (LPT) comme format officiel (non obligatoire) de la place.

## **RESUME DES TRAVAUX**

- La réglementation PRIIPs impose la remise précontractuelle d'un document d'information clé au client (KIDs) indiquant notamment les risques que le produit présente et les performances que le client peut en attendre.
- L'élaboration de documents d'information standards pour les produits sur-mesure comme les FID pose cependant problème.
- L'ACA a donc développé la solution des KIDs basés sur des profils d'investissement (profils du discretionary portfolio manager (DPM), de l'assureur, ou encore de la LC15/3). Il s'agit de KIDs « profilés ».
- La possibilité de recours à des KIDs profilés pour les FID a été validée auprès du <u>CAA</u> dans le cadre de la *Task Force PRIIPs KID* du CAA à laquelle l'ACA a participé.
- Pour élaborer les KIDs profilés, le Conseil d'administration de l'ACA a décidé que le GT PRIIPs travaillerait sur un format d'échange de données spécifique.
- Ce format d'échange a vocation de permettre aux assureurs de recueillir les informations nécessaires à l'élaboration des KIDs profilés, de façon standardisée, auprès des DPM.
- Un sous-groupe technique du GT PRIIPs a donc développé le LPT en se basant sur le European PRIIPs Template (EPT).

## **GOUVERNANCE**

- Owner du format LPT : ACA
  - → Le LPT est libre de droits. Toute entité peut en faire libre usage. Aucune obligation d'utilisation n'est attachée au format. Chaque compagnie est libre d'y avoir ou non recours. L'ACA ne peut donc être tenue responsable des éventuels dommages causés dans le cadre de l'utilisation du LPT.
- Période de test : 6 mois à compter de la validation du LPT par le CA de l'ACA (19 septembre 2017 19 mars 2017).
  - → Tout au long de la période de test, les membres de l'ACA sont invités à faire remonter activement leurs questions, commentaires et *bugs* éventuels via l'adresse email <u>aca@aca.lu</u>. Ils seront traités dans le cadre du GT technique sur le LPT lors de réunions régulièrement organisées tout au long de la période de test.
- Périodicité de revue : annuelle ou sur demande motivée d'un ou plusieurs membres de l'ACA
- Experts en charge des revues : les membres du GT technique sur le LPT de l'ACA.
- Modalités de mise à disposition du format : en version protégée sur le site de l'ACA ; la version xls. est mise à disposition sur demande via l'adresse email <u>aca@aca.lu</u>.
- Indication dans le format : "The Luxembourg PRIIPs Template was elaborated by The Luxembourg Insurance and Reinsurance Association (www.aca.lu). Luxembourg insurance companies have no obligation to use this template and can resort to any other templates they deem appropriate."

\* \* \*